

Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} Mai

- Union des syndicats du canton de Genève
- Parti du Travail
- Parti socialiste genevois
- Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
- Association des commis de Genève
- solidaritéS
- Interprofessionnelle des syndicats chrétiens de Genève

Genève, le 30 mars 1999

aux artistes graveurs

lancement d'un concours de gravure au profit de la loi sur l'assurance maternité

Madame, Monsieur, chère et cher collègue,

Notre Comité a placé le 1^{er} mai 1999 sous le thème « oui à l'extension des assurances perte de gain » parce qu'il entend promouvoir l'initiative syndicale pour une assurance obligatoire perte de gain en cas de maladie et l'assurance maternité.

Parce que le référendum lancé contre la loi sur l'assurance maternité va recueillir le nombre de signatures nécessaires et que le peuple sera amené à se prononcer le 13 juin, nous entendons contribuer à l'adoption de la loi sur l'assurance maternité en promouvant le projet mentionné sous titre qui ambitionne de

- promouvoir les techniques d'impression artistiques traditionnelles ;
- susciter des créations contemporaines sur un objet social majeur ;
- permettre à tout un chacun-e d'exprimer ses préférences sur cette forme d'art et de communication ;
- lier le culturel au politique ;
- dégager les moyens financiers pour obtenir une loi généreuse d'intérêt national
- organisant un concours de gravure.

Nous présentons ce projet aux médias genevois le 31 mars et ce dernier est acheminé auprès des 120 artistes graveurs de la Société des peintres, sculpteurs et architectes de Suisse (SPSAS), de l'Ecole supérieure d'art visuel, des Arts décoratifs et des 70 ateliers de gravures du pays.

Comme vous pourrez le constater, avec ce projet nous voulons ouvrir la campagne pour l'assurance maternité. Les œuvres seront utilisées à différents moments sous forme d'exposition à travers la Suisse romande, voire ailleurs, pour sensibiliser à cette assurance et à celle sur la perte de gain lancée par les syndicats. Le Vernissage aura lieu au Jardin anglais le jour de la fête des mères (9 mai dans l'après-midi).

En souhaitant que vous trouverez intérêt à concourir, ou à contribuer d'autres façon au succès de la loi sur l'assurance maternité, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chère et cher collègue, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Reymond, secrétaire pour le Comité 1^{er} mai
en annexe un règlement

Tél. 731 84 30 - Fax 738 19 84 - CCP 19-337736-4
p.a. Secrétariat CGAS/USCG, rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève